

N°105 - Octobre 2020

Toute l'actualité de votre commune



Le Petit Capellau

Bulletin Municipal - Octobre 2020 - n°105

Sommaire

■	Le Mot du Maire	3
■	Informations Municipales	4
■	Cadre de Vie	18
■	Vie Culturelle	21
■	Enfance - Jeunesse	22
■	Vie Sociale	24
■	Vie Associative	26
■	Vie Sportive	32
■	A noter sur votre agenda	35
■	La Chapelle Saint Aubin Utile	36

Mairie de La Chapelle Saint Aubin
17, rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 62 70
Mél. : accueil@lachellesaintaubin.fr

Ouverture au public :
• lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
• jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
• les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00 à l'exception des vacances scolaires et des ponts

Bibliothèque Municipale
Maison Pour Tous
11, rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 62 64
Mél. : bibliotheque@lachellesaintaubin.fr

Ouverture au public :
• mardi (semaine paire) de 14h00 à 16h00
• mercredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
• jeudi de 14h00 à 16h00
• vendredi de 18h00 à 19h00
• samedi de 10h00 à 13h00

Restaurant Scolaire
Chemin du Petit Bois
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 66 92
Mél. : restaurantscolaire@lachellesaintaubin.fr

Groupe Scolaire Pierre Coutelle
Rue de la République
72 650 La Chapelle Saint Aubin
Mél. : ce.0720992m@ac-nantes.fr
École Élémentaire : ☎ 02 43 47 62 00
École Maternelle : ☎ 02 43 47 69 03

Local Jeunes
Salle des Jeunes - Sous-sol de la Maison Pour Tous
11, rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 62 70
Mél. : enfance@lachellesaintaubin.fr
Ouverture au public en période scolaire :
• mercredi de 15h05 à 17h00

Complexe Sportif Raoul Rousselière
Secrétariat de l'ASCA
Rue de Coup de Pied
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 68 59
Mél. : aasca@sfr.fr

Ouverture au public en période scolaire :
• mercredi de 16h00 à 18h00
• jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00

Centre Saint Christophe
Secrétariat des Amis de Saint Christophe
Rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 66 29
Mél. : amis.stchristophe@wanadoo.fr
Site : www.loisirs-creatifs-72.fr

Ouverture au public en période scolaire :
• lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
• mardi et vendredi de 13h00 à 16h00
• mercredi de 13h30 à 17h15
• jeudi de 15h30 à 17h15

Bulletin d'information municipale quadrimestriel N° 105 - Octobre 2020

Directeur de la publication : Monsieur Le Maire Conception et réalisation Commission Communication et Services Municipaux

Photos et illustrations : Ville de La Chapelle Saint Aubin et Associations, sauf mention

Distribution : Conseil Municipal et bénévoles Dépôt légal : A parution

Impression : K'Prim Impressions - 168, route de Beaugé 72 000 Le Mans - Papier PEFC et encres végétales Tirage : 1 400 exemplaires

Illustration couverture : centre de loisirs municipal été 2020.





Chères capellaubinoises,
Chers capellaubinois,
Chers amis.

La période estivale est bien terminée et, malgré la crise sanitaire, certaines activités ont repris avec toutes les mesures qui s'imposent pour votre sécurité et celle de vos proches.

Le 1^{er} septembre, les 213 enfants du Groupe Scolaire ont été accueillis dans les meilleures conditions. Je tiens à remercier très vivement les enseignants et l'ensemble du personnel municipal qui ont permis à cette rentrée d'être rassurante pour les parents et les enfants.

Depuis cette rentrée scolaire, l'actualité nous a fortement marqués avec l'assassinat abject de ce professeur d'histoire, Samuel Paty.

Je voudrais exprimer mon profond respect pour toute la profession d'enseignants qui se trouve confrontée à l'intolérance, la bêtise, l'ignorance et l'intégrisme de certaines personnes mettant à mal les valeurs de la république et la laïcité.

Les associations ont pu reprendre avec, pour chacune, un protocole vérifié par les élus.

Le calendrier de la saison culturelle a été bouleversé et certains spectacles programmés n'ont pu avoir lieu. Ils seront reportés en 2021.

Cette saison devrait commencer le 14 novembre avec la pièce de théâtre "Cowboy ou indien ?". Les spectateurs seront installés en laissant un siège entre chaque personne ou groupe de personnes et ils devront garder leur masque tout le temps du spectacle.

Nos concitoyens les plus vulnérables n'ont pas été oubliés durant cette période. Régulièrement, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a téléphoné pour connaître les besoins de ces personnes et l'échange avec l'agent a permis de conserver un lien social. Nous continuerons tant que cela sera nécessaire.

Les travaux programmés ont été réalisés comme l'ouverture du Padel et la réfection du parking au Complexe Sportif, les nouveaux jeux pour les enfants au Bois de Saint Christophe, le changement de chaudière au groupe scolaire.

D'autres travaux importants seront menés à bien tels que ceux de la nouvelle mairie dont le gros oeuvre est terminé et le projet de la maison seniors dont la dernière phase d'analyse juridique devrait s'achever.

D'autres projets sont à l'étude et verront le jour dans les toutes prochaines années notamment la maison de santé pluridisciplinaire dont les grandes lignes sont posées en concertation avec les professionnels de santé.

Au moment où je vous écris, notre département est encore épargné par le couvre-feu mais plus que jamais nous devons rester vigilants pour limiter les risques de propagation en appliquant les gestes barrières.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2020, la meilleure possible.

Joël LE BOLU,
Maire de La Chapelle Saint Aubin,
Vice-président de Le Mans Métropole.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni **les 6 mars, 25 mai, 5 juin, 6 et 10 juillet 2020**.

Les procès-verbaux sont consultables en Mairie et sur le site internet de la commune www.lachapellesaintaubin.fr, rubrique "Conseil municipal", dossier "Réunions de Conseil".

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les finances, l'activité économique ainsi que sur la désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre.

L'Administration Générale

Le 25 mai, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints et le 5 juin à la composition des commissions municipales exposée [page 7](#).

Conventions

- **Mise à disposition du gymnase de l'Antonnière**
Afin de permettre le développement de la pratique sportive, la convention-cadre relative à la mise à disposition de la salle omnisports du SIVOM de l'Antonnière pour les sections basket-ball et volley-ball de l'Association Sportive de La Chapelle Saint Aubin a été approuvée.

Les Finances

Taxe locale sur la publicité extérieure

Les mesures de confinement liées à la crise du Coronavirus ont entraîné la fermeture des établissements de la mi-mars à la mi-mai occasionnant des pertes de chiffres d'affaires importantes.

Un abattement exceptionnel de 20 % sur la taxe locale sur la publicité extérieure au titre de l'année 2020 a été adopté, dans un souci de préservation de la pérennité du tissu économique.

Le conseil municipal a adopté les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2021 selon la base d'un taux de variation maximum applicable aux tarifs de + 1,50%.

Tarifs 2020-2021 du Restaurant Scolaire



Le bilan financier du service de restauration pour 2019 a été présenté. 26 728 repas payants ont été servis contre 27 753 en 2017 soit 1 025 repas de moins pour 192,29 repas par service contre 198,23 sur l'exercice antérieur.

Le prix moyen du repas s'est établi à 8,11 € avec une prise en charge par la commune de 4,30 €.

Les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 sont majorés de 1 %. Les élèves demi-pensionnaires de la classe ULIS bénéficieront dorénavant du tarif "commune".

	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Élèves domiciliés sur la commune	3,54 €	3,58 €
Élèves scolarisés en classe ULIS	/	3,58 €
Élèves domiciliés hors commune	4,37 €	4,41 €
Élèves bénéficiant d'un PAI	Remise de 33 %	Remise de 33 %

- **Médecine de prévention professionnelle**

La convention d'adhésion au service de médecine professionnelle de Le Mans Métropole a été renouvelée et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Délégués pour les élections sénatoriales

La liste nominative des délégués et suppléants élus représentant la commune pour les élections sénatoriales du 27 septembre a été approuvée.

Délégués titulaires :

MM. et Mmes Joël Le Bolu, Valérie Dumont, Joël Jarossay, Martine Breton et Jean-Pierre Prigent.

Délégués suppléants :

Mmes Dominique Garnier, Martine Launay et M. Régis Lemesle.



Attribution de marchés

• Rénovation de la chaufferie du Groupe Scolaire

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à la société LCA au prix de 7 200 € HT.

Le marché de travaux de rénovation de la chaufferie a été octroyé à la société Tunzini Le Mans (établissement de Garczynski et Traploir) - Route d'Alençon - Bâtiment D - 72 088 Le Mans Cédex 9 au prix de 103 000 € HT.

A l'occasion de ces travaux, des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ainsi qu'auprès de Le Mans Métropole au titre du "fonds de concours transition énergétique".



• Aménagement d'une aire de jeux au Bois de Saint Christophe

Lot n°1, "deux structures à grimper en cordage", attribué à la société Sport et Développement Urbain au prix de 74 303,34 € HT.

Lot n°2, "une structure de jeux 2/5 ans et mobiliers", attribué à la société NCI Paysage au prix de 30 286,05 € HT.

• Réfection du parking du Complexe Sportif Raoul Rousselière

La mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée à la société AVR Conseil sise 19-21 rue Thalès de Millet - 72 000 Le Mans au prix de 4 500 € HT.

Le marché de travaux de réfection du parking a été attribué à la société Colas Centre Ouest S.A.S. Agence Le Mans - Route de Paris - CS 80 006 - 72 470 Champagné au prix de 77 906,20 € HT.



Subventions 2020

- Le montant total, initialement octroyé aux associations, s'élevait à 138 082 € (voir détail [page 9](#)).

En raison des mesures sanitaires pour lutter contre la crise du Coronavirus, des manifestations associatives ont été soit annulées soit reportées à l'année 2021. Il a été décidé de reporter ou d'ajuster certaines subventions.

- Une subvention de 33 878,17 € a été octroyée au SIVOM de l'Antonnière pour l'enseignement musical dispensé par l'association l'Hémiole - École de Musique de l'Antonnière.
- Une subvention de 8 000 € a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale.

Ouvertures dominicales

Les maires des communes de la Métropole se sont entendus pour renouveler le même nombre de dérogations en 2021 qu'en 2020 fixé à sept dimanches répartis de la manière suivante : un dimanche pour les soldes d'hiver, un dimanche pour les soldes d'été et cinq dimanches en fin d'année.

Dans le strict équilibre des intérêts de chacun des opérateurs économiques du territoire, le nombre de sept dérogations au repos dominical pour l'année 2021 a été arrêté.

Conformément à la réglementation, au-delà de cinq dérogations, la décision est de la compétence du conseil de Le Mans Métropole.

Activité Économique

Baux commerciaux

Dans le cadre de son activité de plomberie-chauffage-électricité, M. Emmanuel Ferré s'est vu accordé un bail commercial au local sis 37 bis rue de l'Europe.

Le bail accordé à Mme Marie-Claude Bresteau pour l'exercice d'une activité de fleuriste sise 32, rue de l'Europe a été renouvelé.

Le nouveau Conseil Municipal et ses commissions

Le nouveau Conseil Municipal a été élu le 15 mars dernier mais, suite aux mesures de confinement liées à la crise du Coronavirus, l'élection du maire et de ses adjoints a eu lieu le 25 mai et la composition des commissions municipales le 5 juin.

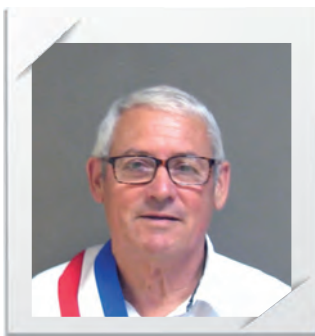
Les commissions municipales sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre au Conseil Municipal. Elles ont un rôle consultatif relevant de leur compétence. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas. Le maire est Président de droit de chacune d'elles.



Joël LE BOLU
Maire
Vice-président de Le Mans Métropole



Valérie DUMONT
1^{ère} adjointe



Joël JAROSSAY
2^{ème} adjoint



Martine BRETON
3^{ème} adjointe



Philippe MAUBOUSSIN
4^{ème} adjoint



Dominique GARNIER
5^{ème} adjointe



Alain BOURBLANC
Conseiller Municipal



Laure CZINOBER
Conseillère Municipale



Carole DAINNE
Conseillère Municipale



**Marie-Christine
du GRAND PLACITRE**
Conseillère Municipale



Thierry FOURNIER
Conseiller Municipal



Franck GIRARD
Conseiller Municipal

COMMISSION ENFANCE

Activités scolaires et périscolaires - Assistantes maternelles - Centres de loisirs - Crèche - Animations enfants et adolescents - Conseil Municipal Jeunes.

Vice-présidente de la commission :

Mme DUMONT, 1^{ère} adjointe.

Membres :

Mmes CZINOBER, du GRAND PLACITRE (Référénte Petite Enfance/ Enfance), POTELOIN et VAN HAAFTEN (Référénte École).
MM. GIRARD et LEMESLE.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Gestion de la vie associative - Loisirs - Fêtes et Animations - Actions caritatives et humanitaires.

Vice-président de la commission :

M. JAROSSAY, 2^{ème} adjoint.

Membres :

Mmes BRETON, CZINOBER (Référénte Animation), DUMONT, LAUNAY et POTELOIN.

MM. BOURBLANC (Référént Sport), GIRARD et NOURY.

COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE

Communication - Publications municipales - Relations avec la presse - Culture - Bibliothèque municipale - Location des salles municipales.

Vice-présidente de la commission :

Mme BRETON, 3^{ème} adjointe.

Membres :

Mmes CZINOBER, DUMONT, du GRAND PLACITRE, LAUNAY (Référénte Culture) et VAN HAAFTEN.

MM. GIRARD (Référént Communication) et ROMAIN.

COMMISSION TRAVAUX

Bâtiments - Voirie - Chemins ruraux - Réseaux - Assainissement - Propreté - Espaces naturels - Transports.

Vice-président de la commission :

M. MAUBOUSSIN, 4^{ème} adjoint.

Membres :

Mmes DAINNE, GARNIER et VAN HAAFTEN.

MM. BOURBLANC, FOURNIER (Référént Bâtiments), GIRARD, LEMESLE (Référént Développement Durable et Embellissement), NOURY et PRIGENT.

COMMISSION URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Communautaire - Droits des sols - Commissions de sécurité - Activités économiques.

Vice-présidente de la commission :

Mme GARNIER, 5^{ème} adjointe.

Membres :

Mme DAINNE.

MM. BOURBLANC, FOURNIER, JAROSSAY (Référént Commissions de Sécurité), MAUBOUSSIN, PRIGENT (Référént Urbanisme) et ROMAIN.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Président : M. LE BOLU, maire.

Vice-président : M. PRIGENT.

Administrateurs élus par le Conseil Municipal :

Mmes DAINNE, DUMONT, LAUNAY, VAN HAAFTEN, M. FOURNIER.

Administrateurs au titre de membres extérieurs :

Mmes JAMIN et LEFFRAY, MM. DROUET, LE BORGNE, LERAY et VALLÉE.



Martine LAUNAY
Conseillère Municipale



Régis LEMESLE
Conseiller Municipal



Éric NOURY
Conseiller Municipal



Vanessa POTELOIN
Conseillère Municipale



Jean-Pierre PRIGENT
Conseiller Municipal



Jean-Philippe ROMAIN
Conseiller Municipal



Marika VAN HAAFTEN
Conseillère Municipale

LE BUDGET 2020

DE LA COMMUNE DE
LA CHAPELLE SAINT AUBIN

Conseil municipal du 6 mars 2020

Budget 2020 de la commune

Section de Fonctionnement : 5 740 000 €

Section d'Investissement : 7 256 000 €

Total du Budget 2020 : 12 996 000 €

Atténuation
de produits
27 000 €

Charges
financières
7 041 €

Charges
exceptionnelles
1 197 €

Charges de
personnel
1 300 000 €

Dépenses
imprévues
150 000 €

Virement à la section
d'investissement
2 870 000 €

*Les dépenses de
fonctionnement*

Autres charges de
gestion courante
265 000 €

Charges à
caractère général
1 030 000 €

Amortissements
89 762 €



La section de
Fonctionnement :
5 740 000 €

Excédent
antérieur reporté
2 709 350 €

Produits
exceptionnels
1 000 €

Atténuation de charges
et produits exceptionnels
650 €

*Les recettes de
fonctionnement*

Produits des services,
du domaine
109 000 €

Impôts et taxes
2 710 000 €

Dotations et
participations
80 000 €

Autres produits
de gestion
130 000 €

Les recettes d'investissement
(dont report 473 000 €)

Subventions d'investissement
798 386 €
(dont report 473 600 €)

Virement de la section de fonctionnement
2 870 000 €

Immobilisations en cours
72 982 €

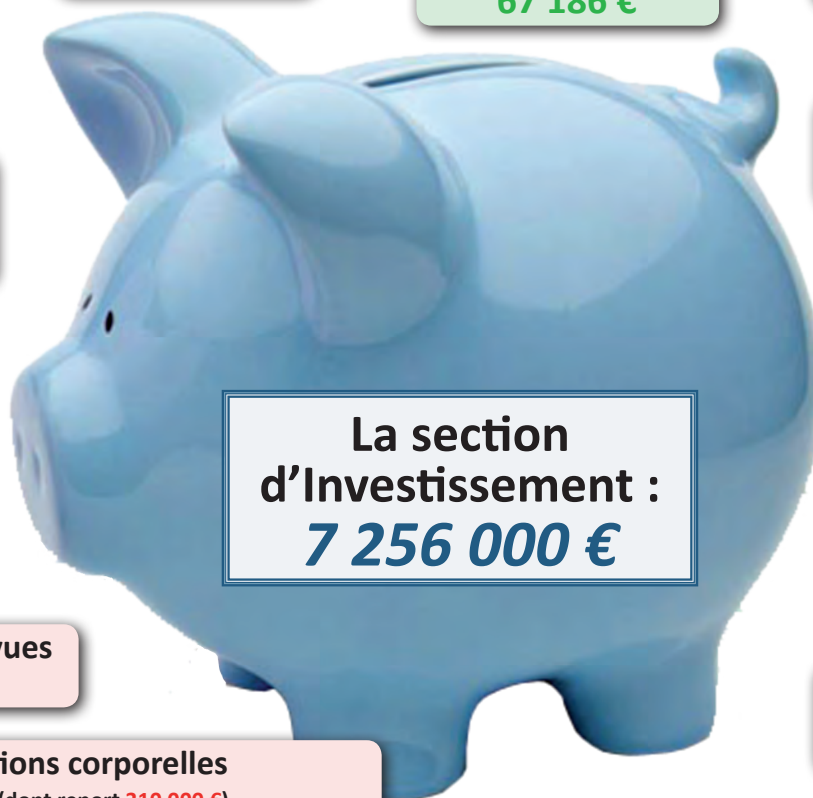
Fonds de compensation de la TVA
67 186 €

Amortissements
89 762 €

Excédent d'investissement reporté
2 949 246 €

Excédent de fonctionnement capitalisé
382 153 €

Taxe d'aménagement
1 285 €



La section d'Investissement :
7 256 000 €

Les dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles
17 000 €

Dépenses imprévues
150 900 €

Remboursement du capital emprunté
60 000 €

Immobilisations corporelles
969 000 € (dont report 310 000 €)

- Terrains nus **12 000 €** ;
- Terrains aménagés autres que voirie **1 000 €** (dont report **1 000 €**) ;
- Terrains bâtis **609 000 €** (dont report **309 000 €**) ;
- Autres agencements et aménagements de terrains **10 000 €** ;
- Constructions scolaires **40 000 €** ;
- Autres bâtiments publics **120 000 €** ;
- Installations de voirie **6 000 €** ;
- Autres installations techniques **44 000 €** ;
- Matériel de transport **30 000 €** ;
- Matériel de bureau et informatique **18 000 €** ;
- Mobilier **18 000 €** ;
- Autres **61 000 €**.

Opérations individualisées
6 059 810 €

- Nouvelle mairie **3 420 110 €** (dont report **3 116 110 €**) ;
- Courts de Padel couverts **387 890 €** (dont report **278 890 €**) ;
- Chaufferie Salle Omnisports **12 000 €** (dont report **12 000 €**) ;
- Chaufferie Groupe Scolaire **206 150 €** ;
- Parking Complexe Sportif **167 200 €** ;
- Aménagement plaine de jeux à St Christophe **139 460 €** (dont report **88 000 €**) ;
- Terrain multisports Groupe Scolaire **73 000 €** ;
- Chaufferie Saint Christophe **25 000 €** ;
- Résidence seniors **1 629 000 €**.

Pour l'année 2020, le montant des subventions allouées aux associations s'élevait initialement à 138 082 € mais, en raison de l'annulation de manifestations pour cause de crise sanitaire, il a été ramené à 112 977 €.

• Amicale Sportive de La Chapelle Saint Aubin :	40 232 €	• Parents d'Élèves :	1 300 €
• ASCA (concours spécifique pour matériel, récompenses et camps) :	8 420 €	• Amicale Accordéoniste :	800 €
• Les Amis de Saint Christophe :	18 000 €	• Amis des Oiseaux de Volière et de la Nature :	800 €
• Accueil Éducatif Extra Scolaire :	16 000 €	• Amis des Oiseaux de Volière et de la Nature :	250 €
• Accueil Éducatif Extra Scolaire (séjour neige) :	4 000 €	(acquisition de fournitures pour la réalisation de nichoirs)	
• Comité d'organisation du Circuit Cycliste Sarthe - Pays de la Loire	8 500 €	• Encourage'Mans :	700 €
• Coopérative scolaire :	2 600 €	• La Voix des Chants	600 €
• ASCA Country :	1 500 €	• Club des Retraités - Générations Mouvement :	550 €
• Pain contre la Faim :	1 500 €	• Capel Singers :	500 €
• Avenir Réalité La Chapelle Saint Aubin (ARC) :	1 200 €	• Fédération Sportive et Gymnique du Travail (organisation des championnats de France VTT)	395 €
• Les P'tits Lutins de Saint Aubin :	1 000 €	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	250 €
• Les Petits Bourdons :	1 000 €	• Antonnière Judo Club :	120 €
• Union Syndicale Apicole Sarthoise :	1 500 €	• Conciliateurs de Justice (permanence 1 fois/mois) :	100 €
		• Antonnière Judo Club	30 €

Couturières solidaires : le temps des remerciements

Josiane Branchu, Anne-Marie Bresteau, Denise Daguier, Françoise Dreux, Monique Fontenel, Françoise Jamin, Monique Lacroix, Jacqueline Poidevin, Josette Thiebault et Valérie Trideau, ce groupe d'une dizaine de femmes s'est mobilisé pour confectionner masques et blouses destinés au personnel soignant de l'hôpital du Mans pendant le confinement.

Tout est parti de la sollicitation de Denise Daguier auprès de la Mairie, très vite rejointe par d'autres couturières pour trouver des draps et autres tissus pour fabriquer ces accessoires.

Après avoir fait appel aux réseaux d'Evelyne Tigoulet, Présidente de Générations Mouvement et de Mélina Elhsoud, conseillère départementale, les dons ont afflué en mairie. Résultat, une quantité importante de masques et une soixantaine de blouses ont pu être fabriquées par ces couturières solidaires en un temps record.

Aussi, ce mardi 30 juin, Joël Le Bolu, maire, accompagné d'élus du conseil, a tenu à remercier chaleureusement les petites mains capellaubinoises qui, pendant le confinement, ont montré une grande générosité.

Cela valait bien un bouquet de fleurs !



Le conseil municipal à la rencontre des agents

Mercredi 1^{er} juillet, la municipalité avait convié tous les agents employés par la commune à venir à la Maison Pour Tous afin de présenter la toute nouvelle équipe municipale élue en mars.

Thierry Renault, directeur général des services a présenté chaque employé présent et a tenu à souligner plus particulièrement le travail effectué par les agents du service ménage pendant cette crise sanitaire.

Puis chaque conseiller municipal de la nouvelle équipe s'est présenté au personnel après que Joël Le Bolu, Maire, a tenu à saluer la qualité du travail accompli dans la commune par les employés.



Les agents de la collectivité

Enseignants, personnels et élus préparent la rentrée

Ce fut l'occasion ce lundi 31 août de préparer la rentrée au Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Lors de cette rencontre, le maire et la nouvelle équipe municipale se sont présentés à l'équipe pédagogique et ont échangé sur les nouvelles dispositions à mettre en œuvre pour cette rentrée.

Ce fut également l'opportunité de souhaiter la bienvenue à Charlène Hérault, la nouvelle enseignante.



Commémoration du 14 juillet

C'est sous la pluie que la dizaine de Capellaubinoises et Capellaubinois, crise sanitaire oblige, s'est rassemblée au Monument aux Morts pour la célébration de la Fête Nationale.

M. le Maire a prononcé un discours avant la minute de silence et le dépôt de gerbes.

Un grand merci à Mme ELSHOUD, Conseillère Départementale, aux élus et aux porteurs de drapeaux pour leur présence.



Quatre jours pour découvrir le padel

Le padel est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs vitrés et de grillage appelé "Piste".

Après presque un an de travaux, la section ASCA Tennis-Padel, sous la conduite de son président Richard Mille et de son nouvel entraîneur Antoine Vanhoye, proposait de découvrir ce sport la dernière semaine des vacances scolaires du 26 au 29 août.

Le mercredi 26, c'était journée découverte pour les jeunes, les adhérents à la section et les adultes.

Le jeudi 27, un tournoi était organisé pour ceux qui avaient découvert l'outil la veille.



Paul Veillon, Ahmed Othmani, Jean Portalis et Valentin Briquet entre le président Richard Mille à gauche et Antoine Vanhoye entraîneur ASCA Tennis-Padel à droite

Le vendredi 28, grosse journée, où entre 18 heures et 19 heures, une découverte du padel pour tous était proposée.

Ensuite, de 19 heures à 20 heures 30 a eu lieu un match d'exhibition entre Paul Veillon, Ahmed Othmani, Jean Portalis et Valentin Briquet, classés au Top 200 français.

La semaine s'est terminée le samedi 29 avec le matin portes-ouvertes au club Tennis-Padel et l'après-midi un mini tournoi pour les jeunes.

Ces quatre jours d'animations ont permis aux nombreux visiteurs de découvrir les nouvelles installations.

Une maison de santé pluridisciplinaire en projet

La mairie de La Chapelle Saint Aubin envisage la construction d'une maison médicale de 800 m² pour accueillir tous les praticiens actuels de la commune et prévoir éventuellement l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.

Ce projet est né d'une concertation avec certains dentistes prêts à s'installer dans notre commune, du départ de Madame Fontaine-Dechaume de son cabinet dentaire et d'un souhait des médecins, infirmières, podologue, kinésithérapeutes et psychologues installés au 41 rue de la République, d'exercer dans un bâtiment plus grand et plus accessible.

La nécessité de construire une maison de santé pluridisciplinaire communale s'est très vite imposée pour regrouper tous ces praticiens en qualité de locataire.

Elle sera construite sur un terrain appartenant à la commune, situé à l'angle des rues de Bruxelles et de Paris.

Son coût de 2 000 000 € HT sera financé sur les fonds propres de la commune et par l'aide de subventions. Elle pourrait être ouverte pour la fin de l'année 2023.

Dans l'attente, l'ancien cabinet dentaire de Madame Fontaine-Dechaume a été acquis par la commune pour être loué très rapidement à une première dentiste, Madame Charmeton.

Ce projet a emporté l'adhésion de tout le conseil, conscient de l'importance de la santé des administrés de la commune.



Le city stade

Suite à une réunion publique en octobre 2018 et afin de limiter les nuisances occasionnées par l'aménagement, il avait été défini que l'accès au City Stade était libre tous les jours de 8 heures à 22 heures.

Considérant que la luminosité naturelle en périodes automnale et hivernale n'est pas suffisante pour la pratique des activités sportives dans le City Stade, il a été précisé par arrêté municipal du 16 septembre dernier que la pratique des activités était autorisée tous les jours :

- De 8 heures à 22 heures pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre ;
- De 8 heures à 20 heures pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars.

Rappel aux usagers :

- ✓ Utilisation réservée à la pratique d'activités ludiques et sportives comme le foot, le hand, le basket ...
- ✓ Toute diffusion de musique est interdite.
- ✓ Les horaires doivent être strictement respectés.



Route de Palluau

Du 2 au 6 octobre dernier, la société HRC EUROVIA a réalisé des travaux de réfection de voirie afin de rendre plus carrossable la route.

De plus, plusieurs arrêtés portant réglementation de la circulation ont été pris courant septembre. Ainsi, une limitation de vitesse à 50 km/h est instituée depuis le 16 septembre. Les services voiries de Le Mans Métropole procéderont à la pose des panneaux de signalisation dans les plus brefs délais.

Considérant que la circulation des véhicules est interdite pour tous ceux dont le poids total autorisé en charge est supérieur ou égal à 3,5 tonnes sous peine d'endommager la chaussée, elle est, cependant, depuis le 21 septembre, autorisée aux véhicules assurant des livraisons ou participant à des missions de service public.

A partir du 1^{er} novembre, vous pourrez suivre toute l'actualité de la commune en temps réel avec l'application Illiwap entièrement gratuite, sans publicité, sans inscription, sans engagement et respectueuse de la vie privée.

Le principe est simple :

La commune s'est abonnée au service Illiwap et possède un code : @72065

- ↳ Vous téléchargez l'application Illiwap sur votre téléphone mobile via Apple Store ou Google Play ;
- ↳ Vous ajoutez la station La Chapelle Saint Aubin en tapant son nom ;
- ↳ Vous recevrez les informations émises par la commune directement sur votre smartphone : actualités, manifestations, travaux, ...

L'application sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
ILLIWAP



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune.

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.



ou

Scannez ce QRCode via le lecteur intégré.

3

Suivez votre commune.

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune.



Recevez les notifications sur votre smartphone.

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier.

GRATUITÉ

Téléchargement gratuit et sans engagement.



La Gendarmerie vous informe

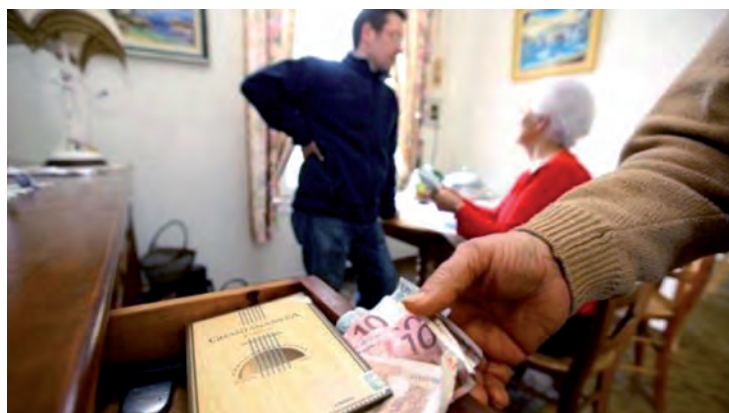
La brigade de gendarmerie appelle à votre vigilance quant à une recrudescence des vols et tentatives de vols au préjudice de personnes vulnérables, appelés également vols par ruse par usurpation de fonctions (faux agents Veolia, EDF, ...).

Veillez donc à respecter quelques recommandations simples :

- ✓ Évitez de faire pénétrer une personne inconnue dans votre domicile, quelle que soit la raison invoquée ;
- ✓ Tout individu se présentant au domicile doit être annoncé et fournir une carte professionnelle ;
- ✓ Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, par exemple, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.

En cas de comportement suspect, n'hésitez pas, faites le **17** ou le **112**.

Vol au préjudice de personnes vulnérables



Opération tranquillité vacances

Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes**!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous souhaitez partir en vacances en toute quiétude ou vous absenter de votre domicile pour quelques jours, la gendarmerie de la Sarthe vous propose de surveiller votre domicile lorsque vous partez en vacances ou lors d'une absence.

Pour cela, il vous suffit soit de signaler cette absence sur le site de la Préfecture de la Sarthe <http://www.sarthe.gouv.fr/> et d'y remplir un formulaire à renvoyer, soit de vous rendre directement à la brigade de gendarmerie.

Ainsi, au cours de leurs patrouilles, les gendarmes effectueront une surveillance de votre habitation.

Si vous ne partez pas, aidez à protéger le domicile de vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le 17.

Recensement citoyen obligatoire

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Les français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) et facilite l'inscription sur les listes électorales.

Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour se présenter aux concours et examens d'état avant 25 ans (concours administratifs, BAC, BEP, inscription en faculté, permis de conduire, ...).

Afin de faciliter votre démarche, pensez à vous munir de votre livret de famille et de votre pièce d'identité.

Pour tout renseignement, il convient de contacter le secrétariat de la mairie (02 43 47 62 70) ou le Centre du Service National d'Angers (02 44 01 20 50).

Gratuité des transports pour les écoliers du primaire depuis le 1^{er} septembre

Le conseil communautaire a voté, le 30 juillet dernier, la gratuité des transports sur le réseau SETRAM pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires des communes membres de Le Mans Métropole. Cette mesure s'applique depuis la rentrée scolaire 2020.

Pour rappel, la gratuité sur le réseau SETRAM concernait déjà les enfants de moins de 5 ans.

Elle est désormais appliquée aux enfants du primaire pour tous les trajets scolaires ou non scolaires, du lundi au dimanche. Les élèves du secteur Privé peuvent également en bénéficier.

Pour connaître le nombre de personnes transportées, il sera proposé aux enfants concernés de prendre un abonnement gratuit, sous forme de carte, renouvelable chaque année jusqu'à la fin de leur scolarité à l'école primaire.

Les enfants devront valider leur carte à chaque trajet.



Un capitaine de soirée toujours en activité : la SETRAM

La SETRAM a mis en place depuis 2018 un service, toujours en activité : "**Flexo Soirée**".

Il s'agit de minibus qui, les vendredis et samedis soirs, peuvent raccompagner à leur domicile la ou les personnes venues passer une soirée au Mans.

Le point de départ se situe à l'arrêt "*République*", boulevard René Levasseur.

Trois horaires permettent de couvrir la plupart des sorties de spectacles, de cinéma et de restaurants : 22h30-23h30 et 0h30.

Six zones sont desservies. La commune de La Chapelle Saint Aubin se situe dans la zone B.

Pour tous renseignements complémentaires concernant notamment les zones desservies et les modalités d'utilisation, consultez le site de la SETRAM : www.setram.fr ou le site de la commune : www.lachapellesaintaubin.fr/setram/



Conciliateur de justice



Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, Monsieur Joël Tréhoux, Conciliateur de Justice, intervient bénévolement sur la partie du canton regroupant La Chapelle Saint Aubin, Aigné, Le Mans-Épine, La Milesse et Saint Saturnin.

Monsieur Joël Tréhoux tient une permanence le 3^{ème} mardi de chaque mois, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez : le **06 16 17 48 89** ou par courriel à joel.trehoux@conciliateurdejustice.fr

Infos COVID 19

Dans ce contexte sanitaire fragile, il est rappelé que le port du masque est obligatoire sur le marché du samedi matin.

Un arrêté préfectoral émis le 13 août dernier stipule que le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de 11 ans et plus sur les marchés de plein air, les brocantes et vide-greniers du département.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €.

De plus, la commune a également pris plusieurs mesures concernant le marché hebdomadaire : points d'entrée et de sortie, sens de circulation unique et, conformément aux recommandations de la fédération nationale des marchés, les emplacements des commerçants sédentaires ont été déplacés afin de respecter une distance minimum de sécurité d'1,5 mètre entre chaque étal.

La municipalité vous remercie par avance de bien vouloir respecter les distances de sécurité et les gestes barrières.

Le marché du samedi matin



Les gestes des uns font la sécurité de tous !



JETEZ vos MOUCHOIRS et MASQUES

à usage unique dans un sac fermé



METTEZ-LE dans le SAC POUBELLE
puis **DÉPOSEZ-LE** dans le
BAC À DÉCHETS MÉNAGERS

*Pensez à eux...
Ayez le bon réflexe !*



NE JETEZ PAS VOS DÉCHETS EN VRAC AU SOL

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Ne pas se serrer la main



Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Améliorez votre habitat !

Vous avez un projet d'accession à la propriété, de rénovation ou de mise en location de votre logement ?

Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur, copropriétaire, locataire ou acquéreur sur l'une des 19 communes de Le Mans Métropole ?

Le Mans Métropole a décidé de mettre en place sur l'ensemble de son territoire un Programme d'amélioration de l'habitat privé dénommé Habitat Qualité.

Il a pour objectif de rénover plus de 300 logements par an.

Les membres de la Commission Urbanisme souhaitent vous informer de l'existence de l'association SOLIHA qui a pour mission d'accompagner les propriétaires pour mener à bien leur projet de travaux (rénovation énergétique, rénovation d'un logement dégradé, travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ...) grâce à une assistance gratuite, à la fois sociale, administrative, technique et financière.

Bénéficiez d'un coup de pouce grâce à des aides financières cumulables (ANAH, Action Logement, État, Région, Département, Caisses de Retraite, ...) et des primes optionnelles de Le Mans Métropole.

Plus de renseignements sur le site : www.lemansmetropole.fr/habitat

Votre contact : Association SOLIHA - 47, rue Paul Ligneul au Mans (proche de la gare, sortie Nord).

☎ 02 43 42 12 72 ou ✉ contact.sarthe@solihha.fr

Programme Habitat Qualité



**L'association SOLIHA tiendra une permanence
Mercredi 25 Novembre 2020 de 15h00 à 16h30
à la Maison Pour Tous**

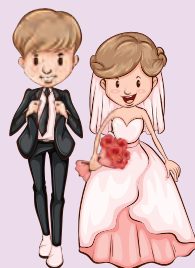
État Civil

Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2020, nous recensons sur la commune :



Naissances

17 naissances hors commune
1 naissance sur la commune
7 reconnaissances avant naissance



Mariages

5 mariages

Pacs (pacte civil de solidarité)

6 Pacs

Décès

14 décès sur la commune
4 transcriptions de décès
[capellaubinois(es) décédé(e)s
hors commune]



Travaux et entretien du patrimoine communal

Saint Christophe

Afin d'aménager la plaine près des cabanes trappeurs et de permettre aux enfants d'évoluer sur des structures adaptées à leur âge, trois jeux différents ont été implantés :

- ✓ Pour les 2-5 ans, une structure constituée d'un toboggan, de cordages et d'escaliers, posée sur un sol souple, pour l'apprentissage de la motricité en toute sécurité ;
- ✓ Pour les 5-8 ans, une structure métallique haute de 4 à 5 mètres, agrémentée d'un jeu de cordages permettant aux enfants de prendre un peu plus de hauteur et donc d'assurance ;
- ✓ Pour les plus de 8 ans, possibilité de s'attaquer à une grande pyramide de cordes qui culmine à plus de 7 mètres.



Nouvelle Mairie

Après avoir été interrompus, causes sanitaires obligent, les travaux ont repris à la fin du mois de mai.

A ce jour, le gros oeuvre est quasiment terminé. La pose des fenêtres et des vitreries sont en cours d'achèvement tandis que la pose des parements extérieurs a débuté.

Les travaux d'aménagement intérieur commenceront quant à eux début novembre.



Le 13 octobre dernier, les élus ont pu constater l'avancée des travaux lors de la visite de Bertrand Penneron, architecte.

Complexe Sportif

Pendant la fermeture du Complexe Sportif lors des vacances estivales, la société Colas a procédé aux travaux de réfection du parking.

Un nouveau tapis d'enrobé a été posé tandis que le sens de circulation et les emplacements des places de parking ont été modifiés.

A cette occasion, un terrain de basket 3x3 ouvert au public a été aménagé.



Groupe Scolaire



Mises en service en 1978, les chaudières au Groupe Scolaire Pierre Coutelle devenues trop énergivores et difficiles d'entretien ont été remplacées cet été.

Les travaux ont été confiés à la société Tunzini Le Mans, établissement de Garczynski et Traploir.

Embellissement de la commune

Dans la continuité des travaux d'entretien des espaces végétalisés de la commune, le service Espaces Verts a offert un nouvel aspect à un massif du Parc Branchu-Jauneau situé derrière l'Église.

Ce massif comportait de nombreux arbustes vieillissants ou morts et de nouvelles plantations ont été réalisées sur toile biodégradable et paillage issu du broyage de branches réalisé en interne.

Composition du massif : Feijoa, Lagerstroemia Crimson Red, Spirée Mannon, Chimonanthus Praecox, Clerodendron, Juniperus Communis Rependa, Echinacée, Phygelius, Penisetum ...



Biodiversité locale

Le service Espaces Verts oriente ses techniques d'entretien pour favoriser la biodiversité, par exemple, en laissant le cycle des végétaux se faire en totalité sur certaines parcelles, en réalisant des tontes hautes et moins fréquentes, en développant l'écopâturage, ...



Des panneaux d'informations viennent d'être installés sur la commune pour illustrer cette réflexion.

Vous pouvez les consulter à l'entrée du Bois de Saint Christophe, sur le chemin de la Mare Noire, sur le sentier des Bassins, à l'entrée du Parc de Boudan, à l'entrée du Parc Branchu-Jauneau, sur le chemin donnant accès au Bac à Chaîne et à l'entrée du Bois des Chênes.



Comment puis-je évaluer la biodiversité chez moi ?

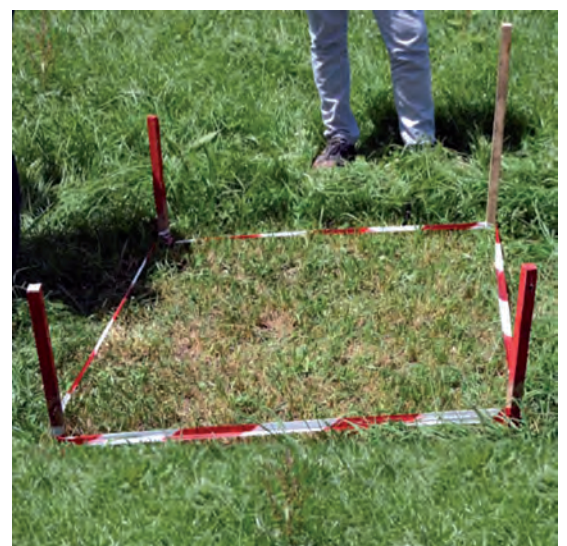
Vous pouvez réaliser un carré d'1m² avec une corde et observer dans cette surface les espèces végétales et animales qui s'y développent.

Ce "Carré pour la Biodiversité" constitue un véritable support pédagogique d'observation et d'investigation scientifique, à la découverte d'un grand nombre d'espèces pourtant communes, mais pas si connues de tous.

Pour information, la vie microbienne du sol fait également partie de la biodiversité mais elle est plus difficile à évaluer à l'oeil nu.

Des exemples pratiques existent sur Internet que vous pouvez découvrir en consultant le site www.cpie.fr à la page "Nos Actions", rubrique "Un Carré pour la Biodiversité".

On comprend vite que les aménagements extérieurs qui artificialisent souvent les jardins ainsi que la façon de les entretenir ont une influence sur la biodiversité.



Essayons de bien vivre ensemble



Un peu de civisme ... SVP

La gestion des animaux de compagnie nous préoccupe tous, entre les maîtres qui pensent que leurs chiens sont des animaux gentils et qui ne comprennent pas que l'on puisse en avoir peur, ceux, trop nombreux, qui estiment qu'ils n'ont pas à ramasser les déjections, les promeneurs qui se retrouvent face à un animal inconnu, les parents inquiets de voir leurs enfants jouer dans un espace souillé, ceux qui découvrent sous leurs chaussures un cadeau odorant et collant, la gestion de la cohabitation est un vrai souci.

Malgré une large campagne d'information dans nos différents bulletins, le problème de pollution par les déjections canines subsiste toujours.

Autre constat, depuis quelques semaines les masques jetés au sol par incivilité sont de nouveaux déchets qui fleurissent dans la commune. Outre le problème sanitaire

Entretien des haies

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les rues ou les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des voies, piétons et automobilistes.

Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et buissons.

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Je jette mon masque à la poubelle...
pas sur la voie publique !



qu'ils présentent lié au virus de la Covid-19, ils sont un danger pour l'environnement, la faune et les agents de propreté.

Il s'agit bien d'un abandon de déchets qui peut déboucher sur l'établissement d'un procès-verbal. Pour l'heure, les gendarmes n'ont pas encore eu de directive concernant précisément l'abandon des masques. Mais cette incivilité qui commence à se propager pourrait bien faire l'objet d'une amende prochainement.

N'y aurait-il pas des solutions toutes simples pour éradiquer ces problèmes et vivre dans de meilleures conditions ?

Il y a bien sûr le code rural, le code civil et les arrêtés municipaux qui définissent les règles concernant la divagation des animaux sur la voie publique ou la dépose sauvage de déchets, mais il y a aussi la notion de respect de l'autre et de civisme. Ramasser les déjections de son animal de compagnie ou ne pas jeter ses ordures dans la nature sont des gestes citoyens.





Yoann Launay vous attend à son nouveau concert

La nouvelle saison culturelle

La saison culturelle 2020/2021 démarrera le 14 novembre prochain avec le groupe Déjà et leur pièce de théâtre "Cowboy ou Indien ?".

Comme vous avez pu le constater, l'ouverture de la saison culturelle a été repoussée pour cause de contraintes sanitaires liées à la Covid 19, mais aussi en raison de la nature des manifestations programmées. Elles seront, dans la mesure du possible, reportées en fin de saison ou lors du prochain exercice ...

Nous sommes donc très pressés de pouvoir vous accueillir de nouveau dans la Salle des Fêtes de Saint Christophe dès le 14 novembre.

Au programme, du théâtre, avec la dernière création du groupe Déjà "Cowboy ou Indien ?". Sébastien Lazennec et Antoine Meunier seront sur scène pour présenter une pièce où il sera question des relations entre frères et sœurs ! Souvenirs, émotions et rigolades seront au rendez-vous !

La saison se poursuivra avec le retour de Yoann Launay sur la scène de Saint Christophe. Vous étiez nombreux en février 2018 pour la dernière du groupe Charivari. Aujourd'hui Yoann Launay revient vous faire partager son nouveau projet. En première partie de ce concert les membres de l'atelier Rock de l'Hémiole viendront vous faire partager leur talent.

Le 6 décembre, week-end du Téléthon, la Musique Municipale du Mans vous ravira de son traditionnel, mais très attendu, concert symphonique ! Cette année les recettes de la billetterie seront intégralement reversées au Téléthon. De plus, durant l'après-midi, les enfants du Conseil Municipal Jeunes organiseront une vente de gâteaux toujours au profit du Téléthon.

Début 2021, le Théâtre du Haut Maine sera de retour sur nos planches avec sa nouvelle création "La croisière, ça use !". Cette pièce dont l'intrigue se passe sur un paquebot promet de nombreux fous rires !

Fin janvier, la compagnie Tétrofort viendra vous présenter son spectacle "Vite, vite, vite". Hélène et Pascal auront pour défi de vous raconter 20 contes en 45 minutes. Un spectacle à voir en famille dès 3 ans.

La suite de la programmation vous réservera encore d'autres belles découvertes avec du théâtre, des concerts, des spectacles en famille, ...

Très belle saison culturelle à toutes et à tous.



La compagnie Tétrofort vous invite le 31 janvier à la Salle des Fêtes de Saint Christophe

Un nom pour la Salle des Fêtes !

L'équipe municipale a été, de nombreuses fois, interrogée afin que la "Salle des Fêtes", qui accueille la plupart des spectacles sur la commune, porte un nom bien à elle !

L'objectif est de l'identifier comme lieu de spectacle et non plus comme une simple salle des fêtes.

Afin de choisir ce nom, il a été décidé de faire appel à votre imagination. En effet, vous aviez jusqu'au 30 octobre pour faire parvenir vos idées !



A l'issue, les élus de la Commission Culture prendront connaissance de toutes vos propositions. Ils en choisiront plusieurs et vous serez de nouveau invités à voter pour celle que vous préférez.

Pour cela vous pourrez venir déposer votre choix dans la boîte à idées qui se trouve à l'accueil de mairie, envoyer un mail via le formulaire de contact "La boîte à idées" disponible sur le site internet de la mairie ou via Facebook sur la page "Saison culturelle LCSA".

Accueil de loisirs municipal du 6 juillet au 28 août

Malgré les circonstances sanitaires particulières, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes durant les deux mois d'été.

En juillet, la direction du centre était assurée par Coralie Garry et en août par Pauline Cappoen, toutes deux assistées dans leurs fonctions par Marie Lemée, directrice-adjointe pédagogique. La fréquentation de l'accueil de loisirs a été en large baisse, avec un effectif moyen réduit de moitié en comparaison avec les autres années.

Le contexte sanitaire a bien évidemment nécessité quelques aménagements dans le déroulement de l'accueil. Les enfants étaient contraints de rester par groupe dans des locaux et sanitaires attitrés pour la durée de la semaine, chaque groupe n'ayant pas la possibilité de rencontrer les autres.

Le bassin d'apprentissage était quant à lui fermé et pour pallier la traditionnelle activité piscine du mardi après-midi, des jeux d'eau ont été organisés pendant lesquels les enfants se sont amusés avec des tuyaux percés, des pistolets à eau et autres arrosages automatiques.



Du côté de l'encadrement, quelques aménagements étaient mis en place avec la présence d'un animateur par groupe le matin et un second l'après-midi. Ce travail en demi-journée leur a permis d'éviter l'isolement mais également de varier les activités des enfants. Ils ont également consacré un peu de leur temps à la désinfection quotidienne des locaux et des jeux.

Malgré cette situation particulière, l'été s'est très bien déroulé.

Les équipes pédagogiques avaient imaginé bon nombre de stratagèmes afin que les enfants passent de très belles vacances après ces mois de confinement.

Ainsi, le dessin progressif d'un arc-en-ciel a été le fil rouge tout l'été.

Chaque semaine, une couleur était choisie et les enfants et les animateurs étaient invités à s'habiller de cette teinte. De plus, une bande de l'arc-en-ciel, situé à l'entrée de l'accueil, était coloriée et les photographies des enfants présents affichées. Un repas en rapport avec la couleur de la semaine était également proposé aux enfants !

La distanciation sociale n'étant plus d'actualité entre les enfants cet été, le programme des activités a pu être riche et varié. Jeux dans les bois, activités manuelles, chasses au trésor, jeux dansés et bricolages étaient de la partie !

Rendez-vous l'été prochain pour vivre, nous l'espérons, de nouvelles aventures et en attendant, belle année scolaire à tous les enfants !

Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes

En raison du contexte sanitaire que nous traversons, plusieurs événements organisés par le CMJ ont été annulés (Chasse aux œufs, Matinée éco-citoyenne, Boum).

De ce fait, les jeunes élus en place pour le mandat 2019/2020 auront la chance de poursuivre une année supplémentaire ! Une année pour leur permettre de mener à bien tous leurs projets.

Le conseil est ainsi composée de :

1. Timéo Salgado, Président ;
2. Adèle Marianne, Vice-présidente ;
3. Isia Czinober ;
4. Paul Fistié ;
5. Armand Lamarque ;
6. Clotaire Masson ;
7. Batist Renou ;
8. Aaron Saada ;
9. Charles Sfeir ;
10. Thomas Sfeir.



Rentrée des classes le 1^{er} septembre



Le mardi 1^{er} septembre, les élèves et les enseignants du Groupe Scolaire Pierre Coutelle ont repris le chemin de l'école dans la bonne humeur et ont eu plaisir à se retrouver.

Une rentrée 2020-2021 quasi normale dans son fonctionnement malgré les mesures instaurées liées à la situation sanitaire.

Pour cette nouvelle année, le Groupe Scolaire accueille 213 élèves avec 56 élèves répartis dans les 3 classes de maternelle et 157 élèves dans les 8 classes de primaire.



L'équipe enseignante



Charlène Héroult

En ce qui concerne l'équipe enseignante, à noter l'arrivée d'une nouvelle professeure des écoles.

Ainsi, M^{me} Charlène Héroult remplace M^{me} Nadine Maillard la directrice le lundi et le mardi en CE2 tandis que M^{me} Marion Lemée supplée le temps partiel de M^{me} Marion Riflet en Grande Section / CE1 et le temps partiel de M^{me} Isabelle Payen en CP.

Les effectifs

- **Petite et Moyenne Section** : 22 élèves - M^{me} Nathalie Baron
- **Petite et Moyenne Section** : 22 élèves - M^{me} Stéphanie Riou
- **Grande Section / CE1** : 22 élèves - M^{mes} Marion Riflet et Marion Lemée
- **CP** : 22 élèves - M^{mes} Isabelle Payen et Marion Lemée
- **CE1** : 24 élèves - M^{me} Laurette Gaudin
- **CE2** : 22 élèves - M^{me} Marie-Rose Loriot
- **CE2 / CM1** : 20 élèves - M^{mes} Nadine Maillard et Charlène Héroult
- **CM1** : 25 élèves - M^{me} Anne Papin
- **CM2** : 23 élèves - M^{me} Nadège Bourdais
- **Classe ULIS** : 11 élèves - M^{me} Élise Daas

Calendrier de l'année scolaire 2020/2021

Vacances d'Automne : du **samedi 17 octobre 2020** après la classe au **lundi 2 novembre 2020** au matin ;

Vacances de Noël : du **samedi 19 décembre 2020** après la classe au **lundi 4 janvier 2021** au matin ;

Vacances d'Hiver : du **samedi 20 février 2021** après la classe au **lundi 8 mars 2021** au matin ;

Vacances de Printemps : du **samedi 24 avril 2021** après la classe au **lundi 10 mai 2021** au matin ;

Pont de l'Ascension : du **mercredi 12 mai 2021** après la classe au **lundi 17 mai 2021** au matin ;

Vacances d'Été : **mardi 6 juillet 2021** après la classe.

Registre communal des personnes vulnérables

La Mairie de La Chapelle Saint Aubin vous informe qu'il existe un registre destiné à assurer un contact téléphonique régulier avec les personnes dites vulnérables, comme par exemple dans le cas du plan canicule ou risque sanitaire (Covid 19...).

Ces échanges peuvent permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Pour figurer sur le registre, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie et compléter le formulaire d'inscription.



Lire son courrier contre le cancer du sein



Dès 50 ans, tous les 2 ans, ouvrir le courrier d'invitation pour le dépistage du cancer du sein, c'est déjà agir.

Contre le cancer du sein, la prévention c'est tous les jours. Le dépistage, c'est tous les 2 ans.

SAVOIR C'EST POUVOIR AGIR

Retrouvez toutes les informations sur e-cancer.fr



J'AGIS POUR MA SANTÉ

Le dépistage du cancer du sein. Parlons-en !

Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 58 459 nouveaux cas en France et 12 146 décès estimés en 2018 (source : Institut National du Cancer).

Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein.

Les bénéfices du dépistage.

Il permet d'identifier au plus tôt un cancer pour le traiter à un stade précoce et d'augmenter les chances de guérison. Plus la maladie est détectée tôt, plus le traitement est simple et efficace.

La guérison est obtenue dans 90 % des cas quand le cancer est inférieur à 1 cm et que les ganglions ne sont pas touchés.

Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter un cancer grâce au repérage et au traitement d'une lésion précancéreuse.

La mammographie est l'examen de référence. Elle peut être complétée dans certains cas par un autre examen (échographie ...). Dans le cadre du dépistage organisé, une deuxième lecture des mammographies normales est systématique.

Pour en savoir plus sur le cancer du sein, rendez-vous sur le site de l'INCa (Institut National du Cancer) :

www.e-cancer.fr

Visuel disponible sur le site :

www.cancersdusein.e-cancer.fr

Quels examens et à quel âge ?

Dès 25 ans

Un examen clinique de vos seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.

Entre 50 et 74 ans

Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous ne présentez ni symptôme, ni niveau de risque élevé ou très élevé, un dépistage est recommandé tous les deux ans.

Après 74 ans

Après 74 ans, la question du dépistage du cancer du sein doit être étudiée avec votre médecin.



La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 13 octobre dernier alors que sévit l'épidémie de la COVID-19.

Il est possible qu'une co-circulation des virus grippaux et du SARS COV 2 soit observée pendant l'automne et l'hiver.

L'épidémie de coronavirus montre chaque jour combien les complications d'une maladie infectieuse sont graves chez les personnes âgées ou fragiles. Il faut à tout prix les prévenir.

Dans le cas de la grippe, c'est possible car un vaccin est disponible. La vaccination réduit le risque de complications graves. Elle réduit aussi le risque de transmission du virus.

C'est la raison pour laquelle la Haute Autorité de Santé, dans un avis du 20 mai 2020, rappelle l'importance de la vaccination pour la protection des personnes à risques susceptibles de développer des formes graves de la grippe et insiste sur la nécessité de les vacciner en priorité.

Le CCAS, de par sa proximité avec la population est en première ligne pour soutenir cette recommandation vaccinale auprès des personnes à risques, notamment les personnes âgées de plus de 65 ans, et pour les encourager à se faire vacciner dès le début de la campagne de vaccination.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin pour les personnes assurées sociales et ayant-droits éligibles à la vaccination.

Les personnes à risque pour lesquelles la vaccination est recommandée ont reçu un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie.

Pour les personnes qui n'auraient pas reçu leur bon de prise en charge, femmes enceintes notamment, ou l'auraient égaré, les médecins, sages-femmes, infirmiers et pharmaciens disposent sur leur espace professionnel ameliPro d'un bon de prise en charge vierge qu'ils peuvent remettre à leurs patients éligibles à la vaccination.

Mobilité au CCAS : le minibus



Une partie des chauffeurs bénévoles

Dans le cadre de son engagement auprès des seniors, le CCAS a mis en place en septembre 2017 un service de Minibus.

L'objectif de cette démarche est de permettre aux plus âgés de rester mobiles et autonomes. Ce service gratuit permet en priorité à ceux qui n'ont pas, ou plus de voiture, de pouvoir se rendre au supermarché les mardis matin.

Le fonctionnement de cette navette est assuré grâce à des chauffeurs bénévoles.

A la rentrée de septembre, 13 bénéficiaires étaient inscrits à cette opération municipale menée par le CCAS avec quelques nouveautés.

Trois tournées sont désormais organisées dont l'une réservée pour l'hypermarché Intermarché, route d'Alençon. Les rotations sont maintenues pendant les vacances scolaires.

Les tournées sont les suivantes :

- 1^{ère} rotation : 8h45 destination l'hypermarché Auchan, retour 10h15 ;
- 2^{ème} rotation : 9h15 destination l'hypermarché Intermarché, retour 10h45 ;
- 3^{ème} rotation : 9h45 destination l'hypermarché Auchan, retour 11h15.

Le départ est fixé devant la Maison Pour Tous et le retour se fait au domicile des bénéficiaires.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie auprès de Sandrine Janvier : ☎ 02 43 47 62 70.



Amicale Accordioniste

Créée en 1992, l'Amicale Accordioniste de La Chapelle Saint Aubin est composée :

- D'une école de musique où l'on apprend le solfège et l'on pratique l'instrument "accordéon". Les cours sont individuels avec des protections en plexiglass entre l'élève et le professeur. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe. Cette année, l'association a enregistré les inscriptions de 2 élèves tandis que deux autres se sont présentés à la finale du concours UMPE le 25 octobre dernier à Château-Gontier.

L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

- D'un orchestre de 10 musiciens.

Les répétitions de groupe se déroulent les mardis de 20h15 à 22h00. Le groupe se réunit également deux fois par mois pour des répétitions complémentaires les vendredis de 20h00 à 22h00.

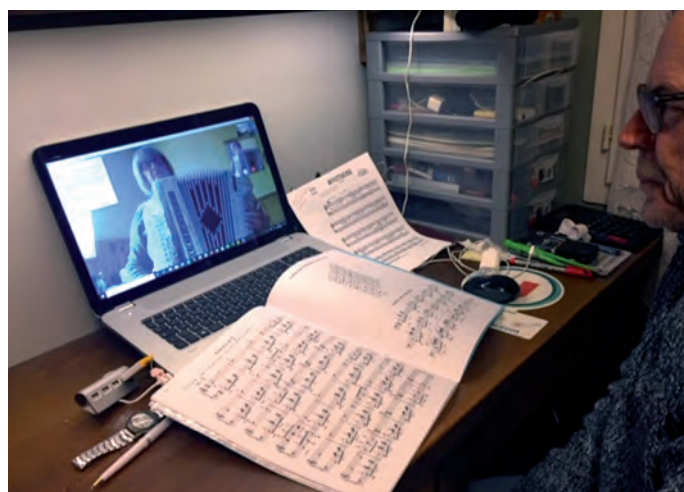
Les cours sont dispensés les mardis de 18h00 à 20h00 et les mercredis à partir de 14h00.

Les cours et répétitions se déroulent dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière.

Pendant la période de confinement, l'Amicale Accordioniste a continué d'assurer ses cours par vidéo-conférence. Ce système était très pratique mais il ne remplaçait pas le contact humain.

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel "après-midi concert" prévu le 4 octobre dernier a été annulé. L'animation devait être assurée par le groupe d'accordéons avec auditions d'élèves et le groupe chantant de Saint Georges du Bois.

En fonction de la situation sanitaire, le prochain "après-midi dansant" se déroulera à la salle des Fêtes de Saint Christophe le dimanche 28 février 2021 et sera animé par le groupe d'accordéons et les élèves.



Vous pouvez suivre les activités de l'association sur : <https://accordeonaacsapagesperso-orange.fr/>

Renseignements et inscriptions : AACSA - Amicale Accordioniste de La Chapelle Saint Aubin

1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle Saint Aubin

☎ : 02 43 47 64 08

Capel Singers

C'est une année sans précédent qui vient de s'écouler.

Les répétitions avaient repris mi-septembre 2019 et, fort heureusement, la chorale s'était produite en concert dès décembre.

Les Capel Singers ont été invités par le Crédit Agricole de la Chasse Royale du Mans pour animer le goûter de Noël, et le lendemain, la chorale a organisé avec succès un concert au profit du Téléthon.

Le dernier évènement de l'année fut l'organisation de la Master Class dirigée par Sheilah Cuffy, cheffe de chœur de la chorale "Inside Voices" de Paris. Deux jours de partage et de grandes émotions qui se sont terminés par un concert.

L'association s'est donnée rendez-vous le dimanche 27 septembre dernier à 15h00 à la Ferme Saint Christophe pour la reprise de la nouvelle saison.



Renseignements et inscriptions : Capel Singers - M^{me} Marie-Claude Ridray, Présidente

☎ : 06 86 73 52 87 - Courriel : contact@capel-singers.com ou mc.ridray@gmail.com

Tarifs : adhésion annuelle de 50 € ou 90 € pour un couple.

Gratuit pour les enfants (8 - 15 ans) accompagnés par un adulte.

Danse Country

Hello à tous les Capellaubinoises et Capellaubinois !

Comme vous l'avez constaté, crise sanitaire oblige, les cours de Country se sont arrêtés plus tôt que les autres années.

Nous sommes prêts à vous recevoir pour une nouvelle saison, qui a redémarré le 14 septembre dernier à la Salle Polyvalente Pierre Coutelle.

Cette année nous avons décidé de créer un nouveau cours : "*détente country*". Le public visé, des anciens danseurs de country qui souhaitent se remettre en selle à un rythme ZEN sur des danses déjà vues à l'époque. Les horaires sont de 18h30 à 19h30 toujours à la Salle Polyvalente.

Les autres cours se déroulent le lundi de 19h45 à 21h15 pour les *Confirmés*, le mardi de 19h30 à 21h00 pour les *Novices*, le mercredi de 19h30 à 21h00 pour les *Débutants*, le jeudi de 19h30 à 21h00 pour les *Intermédiaires*.

Nous vous offrons toujours la possibilité de venir découvrir la Danse Country le mercredi avec les débutants et les deux premiers cours seront GRATUITS.

Les plus chevronnés ont aussi la possibilité de découvrir notre association au travers de nos différents niveaux de cours donnés avec la bonne humeur de nos animatrices.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne reprise et une bonne santé.

Countryman, le President,
Gilles VELARD.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur : www.ascacountry.fr
Renseignements et inscriptions : Association Sarthoise Chapelle Saint Aubin Country
 Courriel : ascacountry72@gmail.com - ☎ : 06 08 15 94 81 ou 06 81 85 65 04



L'Hémiole École de Musique

Après une fin d'année particulière pour l'École de Musique, les cours ont repris dans les bâtiments des différentes collectivités de l'association.

Comme chaque année, l'Hémiole présentera le travail de ses élèves lors des différentes manifestations sur le territoire. Elles vous sont communiquées chaque mois sur le site internet de l'école.

Compte tenu de la situation sanitaire et de l'incertitude de la reprise normale des activités pour beaucoup d'adhérents, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année dans la limite des places disponibles.

L'association et son équipe de 20 salariés mettent tout en œuvre pour respecter les protocoles sanitaires et la sécurité de tous (lavage des mains, port du masque, aération des salles, distanciation dans les activités collectives, ...).

L'Hémiole - École de Musique

Centre Culturel et d'Animation du Val de Vray - rue de l'église - 72 650 Saint Saturnin

☎ : 02 43 23 91 79 (répondeur) - Courriel : contact@hemiole72.com - Site : <http://hemiole72.com>

Généralions Mouvement



2020 : une année pendant laquelle nous aurons appris à nous occuper différemment !!!

Nous avons été contraints d'annuler tout ce qui était prévu : concours de belote et tarot, loto, sorties et repas.

Néanmoins, en suivant les mesures sanitaires préconisées, les joueurs de pétanque se retrouvent les mardis après-midi, sur les terrains du Complexe Sportif. Les jeudis après-midi, nous donnons rendez-vous aux adhérents soit pour une petite balade, soit pour une marche plus longue. Le départ se fait également depuis le Complexe Sportif.

Les mardis après-midi à 14 heures, il est possible de jouer aussi au Scrabble. En effet, tel que nous le proposons, chaque joueur a son propre jeu et se trouve seul à sa table.

Les activités manuelles du mercredi après-midi à 14 heures se font dans les mêmes conditions.

Pour toutes les activités le port du masque est obligatoire et elles ont maintenant lieu à la Salle des Buis au Complexe Sportif Raoul Rousselière.

Nous espérons que les mesures de protection contre ce virus pourront bientôt être moins strictes et que nous pourrions de nouveau organiser "Questions pour un après-midi", des plateaux repas ou des révisions du code de la route !

Bon courage à tous nos adhérents.

Pour tout renseignement sur le club, contactez la Présidente : Mme Evelyne Tigoulet, ☎ : **02 43 47 64 08**.

Rucher École

La récolte de l'USAS s'est déroulée le 8 août dernier sous un soleil étouffant, avec beaucoup moins de monde qu'à l'accoutumée puisqu'il n'a pas été décidé d'inviter les adhérents à se joindre aux bénévoles, étant donné la crise de la Covid toujours d'actualité. Le miel est d'excellente qualité, compte-tenu de la sécheresse des semaines qui ont précédé. La quantité fut tout-à-fait convenable.

Nous espérons fortement retrouver tous les adhérents qui le désireront l'année prochaine, dans des conditions à nouveau saines, sans les contraintes sanitaires que nous devons aujourd'hui respecter.

Le froid arrive et les apiculteurs ont quelques tâches à accomplir pour préparer au mieux leurs abeilles à affronter l'hiver. Pour ce faire, veillez à bien redescendre les crémaillères à l'entrée de chaque ruche afin d'éviter l'intrusion de squatteurs gourmands.

Pensez aussi à faire le point sur l'état des réserves de chaque colonie. Une ruche consomme jusqu'à 15 kilogrammes de miel pendant l'hiver. À défaut d'avoir assez de miel, il ne faut plus perdre de temps et les nourrir avec du sirop si le temps est doux, sinon au candi par grand froid.

Une colonie trop faible avec trop peu de nourriture aura plus de facilités à affronter le froid si elle est munie de partitions qui économiseront l'énergie des abeilles en restreignant l'espace dans la ruche.

Une fois bien préparées, les ruches ne devront donc plus être ouvertes avant le printemps prochain.

Ce qui laisse du temps aux courageux apiculteurs pour nettoyer et assainir les éléments de ruches en stock, monter de nouveaux cadres si nécessaire et bien sûr, consommer jour après jour un peu du miel que les courageuses abeilles ont produit cette année.

L'assemblée générale de l'USAS qui se tient habituellement chaque année tous les premiers samedis de décembre est annulée. Nous sommes contraints de la reporter idéalement au mois de mars. Aucune date précise n'est encore arrêtée, nous aviserons en fonction des contraintes sanitaires en vigueur. Nous vous tiendrons informés, bien évidemment.

Prenez bien soin de vous et, espérons-le, à l'année prochaine au rucher-école.



Un généreux donateur Louis Pierre CORNUE

Louis Pierre CORNUE né le 18 juin 1786 à La Chapelle-Saint-Aubin, marchand, propriétaire, domicilié à "l'Arche", décédé le 25 janvier 1854 dans la commune. Maire du 21 mai 1815 au 15 novembre 1815, et de 1839 à 1847.

Séance du 21 février 1854

Lecture d'un extrait du testament de MONSIEUR Louis Pierre CORNUE reçu par Maître PILON notaire au Mans, le 28 mai 1853, objet legs en faveur de la commune :

"Je donne et lègue à la commune de La Chapelle-Saint-Aubin pour un établissement.... de sœurs de Charité ...

1° Le bâtiment consistant en deux maisons et une boulangerie, cour, issue et jardin en dépendant. Le tout nommé Le Cadran situé au bourg de La Chapelle-Saint-Aubin et tel que je l'ai acquis de Monsieur Goupil.

2° Une somme de 1 000 francs pour faire les réparations nécessaires aux dits bâtiments ...

3° Une rente annuelle et perpétuelle de 200 francs ... affectée au service de cet établissement."

Le conseil municipal est d'avis d'accepter à l'unanimité ce legs important pour la commune mais ...

Séance du 22 juillet 1855

Lecture de la demande adressée à Monsieur le Préfet par Emile CORNUE (fils de Louis Pierre) l'un des héritiers du testataire tendant à poursuivre contre la commune précitée l'exécution immédiate ou à défaut l'annulation de ces dispositions.

Considérant :

- Que l'exécution du legs exige une somme de 1500 francs pour l'acquisition de mobilier nécessaire aux sœurs et à l'école ; 500 francs en plus des 1 000 francs pour les travaux de réparation et la clôture complète de la cour ; une somme annuelle de 200 francs pour compléter le traitement des sœurs.

- Que suite à l'acquisition d'une maison d'école pour les garçons la commune se trouve privée de toutes ressources et hors d'état de s'imposer jusqu'en 1861.

- Que cependant la commune a déjà fait des démarches auprès de 2 établissements de sœurs et envisage la vente d'une partie du jardin de la maison d'école des garçons pour l'achat du mobilier.

Rien dans ce testament ne stipulait une exécution immédiate, L.P. Cornué connaissait bien les difficultés financières de la commune

Séance du 10 février 1856

Lecture de la lettre de Madame la Supérieure de la congrégation du Carmel d'Avranches, par laquelle elle consent à envoyer une des sœurs de son établissement pour remplir les doubles fonctions d'institutrice et de sœurs de charité. Le conseil municipal est d'avis d'accepter et de confier à la sœur la direction de l'École pour les jeunes filles.

Séance du 15 octobre 1856

Madame la Supérieure de la congrégation du Carmel d'Avranches accepte d'envoyer la Sœur Modeste GUYHOMARD en religion THERESE DU CALVAIRE pour remplir la double mission que le conseil municipal lui confie. Cette sœur pourvue d'un certificat de capacité a été nommée institutrice communale par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Madame la Supérieure, entrant dans les sentiments d'affection qui unissent la sœur Guyhomard avec une sœur du même ordre nommée Louise BOSSU en religion Sœur CONSTANCE DE JESUS a autorisé cette dernière à demeurer avec sa compagne, que la proposition de la commune faite pour une seule était acceptée pour les deux sœurs.

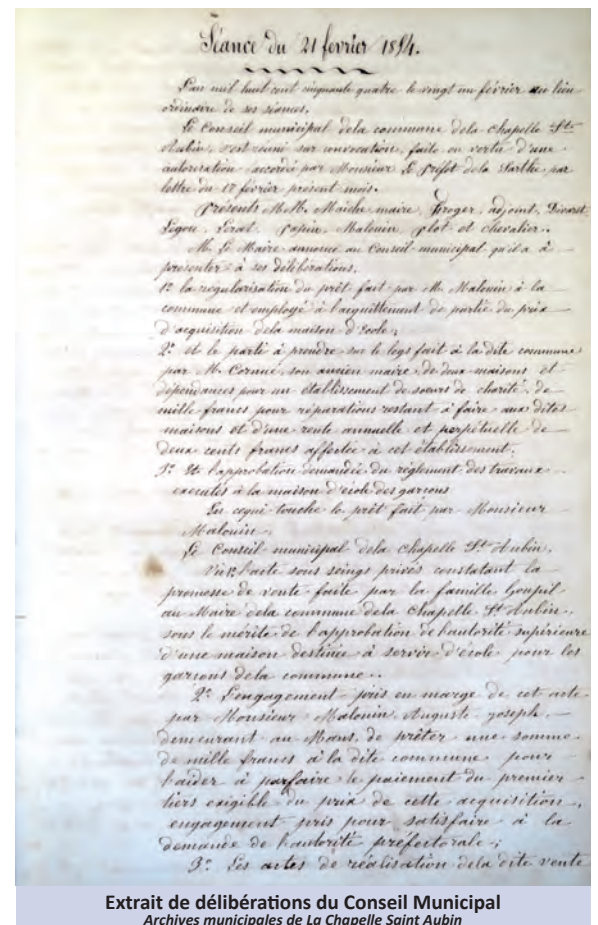
Ces faits exposés nous maire avons déclaré installer comme sœur de charité et institutrice ... Sœur Guyhomard ... et acceptons l'assistance de la sœur Louise BOSSU, sa compagne qui l'aidera dans le double service de soigner les malades et d'instruire les enfants.

Séance du 4 décembre 1856

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal dressé le 15 octobre 1856 constatant cette installation et de la lettre qu'il a adressé à chacun des héritiers pour leur en donner avis. Le Conseil entend cette communication avec d'autant plus de plaisir que la maison d'École au début compte 40 jeunes filles.

A suivre ...

Chantal Houel,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.



Extrait de délibérations du Conseil Municipal
Archives municipales de La Chapelle Saint Aubin

Les Amis de Saint Christophe

La saison 2019-2020 a été très perturbée par la période de confinement. Elle s'est terminée avec plus de 400 adhérents. Ne tardez pas à vous inscrire si une activité vous tente.

Nous sommes ravis d'être de retour afin de partager de nouveau nos activités de loisirs dans la détente et la bonne humeur et pour vous aider à vous échapper des soucis quotidiens.

La rentrée des ateliers créatifs et culturels du Centre Saint Christophe s'est faite le 31 août dernier, avec un stage tapisserie qui a réuni une demi-douzaine d'adhérents très ravis de reprendre le chemin du centre de loisirs.

Les ateliers à l'année quant à eux ont repris dès la deuxième semaine de septembre.

Pour 2020/2021, nous proposons les activités suivantes, avec animateurs :

Loisirs culturels : Anglais (adultes et enfants).

Loisirs créatifs :

- Art Floral
- Couture-retouches-stylisme
- Dessin-Peinture (Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel)
- Encadrement
- Peinture sur tissus
- Tapisserie d'ameublement (réfection de fauteuils)
- Cartonnage
- Reliure
- Pilâtes (nouveaux horaires : jeudi de 13h00 à 14h00 et de 14h00 à 15h00)
- Origami (sous forme de stages, en fonction de la demande)



Un stage Tapisserie d'Ameublement était organisé la deuxième semaine des vacances scolaires d'Automne du 26 au 30 octobre. D'autres seront proposés aux vacances d'Hiver et de Printemps ainsi que fin juin.

L'animatrice Couture propose depuis la rentrée des stages à la journée ou à la demi-journée

L'animateur Dessin/Peinture quant à lui a renouvelé ses stages cette année. Ils se déroulent une fois par mois sur la journée afin de travailler des techniques et des thèmes précis.

Concernant les ateliers Cuisine et Pâtisserie, nous sommes toujours à la recherche d'un animateur.

Le Qi Gong se poursuit à raison d'une heure le lundi soir de 17h45 à 18h45.

Des stages Bijoux en pâte polymère ont lieu une à deux fois par mois, de 9h30 à 17h00.

Clubs sans animateur : Broderie traditionnelle, Patchwork traditionnel et Oshibana (végétaux pressés).

Avant Noël et au Printemps, des stages d'Art Floral seront organisés le samedi après-midi.

Nouveau : l'animatrice Pilâtes souhaite vous proposer des ateliers de stretching, une fois par semaine.

Les débutants sont les bienvenus dans tous nos ateliers.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat toute l'année, pour les stages mais aussi pour certains ateliers qui ne sont pas encore complets et peuvent toujours vous accueillir.

Il est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15. Fermeture aux vacances scolaires.

☎ : 02 43 47 66 29 - Courriel : amis.stchristophe@wanadoo.fr - Site internet : www.loisirs-creatifs-72.fr

Pour débiter la lecture de l'article de l'accueil périscolaire nous allons parler d'un point positif avant l'arrivée de la COVID : le séjour à la montagne qui a fait le bonheur de 31 jeunes de divers horizons.

Le séjour s'est déroulé à La Chapelle d'Abondance. Pour se rendre sur le site, nous avons utilisé le TGV, transport le plus rapide et le plus sécurisant pour rejoindre les Alpes, ensuite un car qui nous a déposé directement à notre destination, le chalet Costa Nuova, à l'entrée du village.

Un séjour que nous n'oublierons pas durant lequel du ski, de la luge, des balades et des veillées étaient au rendez-vous.

Tout le monde est rentré de cette belle semaine de fin février en pleine forme et avec le sourire.

Comme chacun sait, le mois de mars a été assez éprouvant avec l'épidémie de la COVID.

Nous avons prévu plusieurs soirées débats avec les familles. Hélas, en raison des mesures de prévention contre la COVID, nous avons été forcé de suspendre ces rencontres ainsi que la vente de brioches, le projet avec Initiatives, notre fête de fin d'année et le repas convivial que nous organisons depuis plusieurs années.

Même l'Assemblée Générale de l'association n'a pu se tenir, une première depuis que notre structure existe. L'accueil a également été fermée pendant les vacances de Printemps.

Enfin, les activités n'ont pu reprendre qu'au mois de juin, après cette interruption exceptionnelle pendant presque tout le printemps.

Le 1^{er} septembre dernier, les enfants ont pris le chemin de l'école avec une motivation et un enthousiasme qui nous ont fait particulièrement plaisir.



Nous avons également repris nos habitudes, tout en gérant les mesures de protection contre la COVID, tel que le nettoyage des locaux et le lavage des mains, ainsi que la nécessaire distanciation sociale, en empêchant par exemple les parents de pénétrer dans les locaux pour venir chercher leurs enfants. Les portes de l'accueil sont toutefois restées ouvertes le plus normalement possible.

La COVID n'a rien changé concernant la fréquentation des enfants qui est tout aussi importante que ce soit à l'accueil périscolaire ou pour les mercredis créatifs.

Nous avons hâte d'accueillir les enfants durant les vacances d'Automne. Plusieurs activités étaient proposées durant les 10 jours de centre de loisirs.

Enfin, pour les projets de l'année 2020-2021, le marché de Noël aura, à priori, bien lieu dans la Salle Polyvalente le dimanche 6 décembre, de même que les soirées débats, les ventes de brioches, de chocolat, de sapins de Noël, devraient avoir lieu sous réserve des conditions sanitaires.

N'hésitez pas à visiter notre site internet, vous y trouverez notamment des informations pratiques telles que les horaires et les tarifs de l'Accueil.

Nous sommes à votre disposition pour toute inscription ou information concernant l'Accueil Extra-scolaire, les mercredis et les vacances.

M^{me} Samia Carrière, Directrice - ☎ : **02 43 47 68 06** ou 📱 : **06 15 41 30 92**
Courriel : accueil.samia@orange.fr - Site internet : www.lespetitscap.fr

ASCA Section Danse

Après un arrêt exceptionnel de 5 mois lié à la pandémie de Covid-19, nous avons enfin réouvert les portes de notre salle de danse à la Ferme Saint Christophe, le 2 septembre.

Tous nos danseurs nous ont tellement manqué que Caroline VERRIER, notre professeur, est ravie de pouvoir enfin les retrouver.

Un rappel sur les 2 disciplines proposées :

✓ Le Modern'jazz

Les cours se divisent en 2 parties. Un premier temps d'échauffement au cours duquel les danseurs apprennent les aspects techniques relatifs à la danse et un deuxième temps durant lequel le professeur propose une chorégraphie. Tout cela se déroule de façon très ludique, dans la bonne humeur et avec le plaisir de se rencontrer et de danser. Chaque saison, les danseurs sont réunis lors d'un gala de fin d'année où chacun peut savourer le plaisir de se retrouver sur scène et de partager avec le public son amour de la danse.

Des cours adultes sont proposés le jeudi soir pour les personnes ne souhaitant pas faire le gala.

✓ La Danse de Couple

Cette année, Caroline proposera aux couples d'apprendre diverses danses tout au long de la saison : le Rock, le Lindy Hop, le Tango, la Valse, la Salsa, la Samba, le Paso-doble, le Cha-cha ...

Alors, si nos activités vous intéressent, lancez vous !! Il est toujours temps de nous rejoindre.

Les cours se déroulent au Centre d'Animation et de Loisirs de Saint Christophe, rue de l'Europe.

Divers stages seront proposés tout au long de la saison. Ils ont débuté en octobre avec des stages Salsa et Lindy-hop. Suivez sur notre site Internet les dates et horaires précis des prochains stages.



Pour nous contacter : Courriel : asca.danse@gmail.fr - Site : www.ascadanse.com

ASCA Section Tennis

La section a un nouveau logo où apparaît la nouvelle activité du Padel.



Vincent notre éducateur depuis 4 ans est parti pour une nouvelle aventure. Nous lui souhaitons le meilleur. Nous accueillons Antoine qui arrive d'Angers et qui a plein de projets pour notre club Tennis et Padel.

Depuis mi-juillet, les travaux des cours de PADEL sont terminés et les pistes ont pu être ouvertes au public. Pour les réserver, il n'est pas nécessaire d'être adhérent à la section. Il y a également la possibilité de louer des raquettes.

Vous pouvez réserver avec l'application TEN'UP.

Beaucoup de changement au sein de l'ASCA Tennis-Padel.

Comme toutes les sections, la saison s'est terminée brusquement. La section comptait 220 adhérents.

Résultats des championnats d'Hiver des 9 équipes :

Chez les dames : l'équipe 15/18 ans termine 1^{ère} de sa poule, l'équipe seniors termine 6^{ème} de sa poule et l'équipe +35 ans termine 1^{ère} de sa poule.

Chez les hommes : l'équipe 15/16 ans termine 1^{ère} de sa poule, l'équipe seniors 1 termine 2^{ème} de sa poule, l'équipe seniors 2 termine également 2^{ème}, l'équipe seniors 3 termine 5^{ème}, l'équipe seniors 4 termine 2^{ème}. Notre équipe + 35 ans termine 7^{ème} et enfin notre équipe + 55 ans termine 7^{ème}.

Il n'y a pas eu de championnats de printemps.



Pour la section de volley-ball de l'ASCA, ce début d'année 2020 a été marqué par le succès des stages jeunes.

Au programme de ces stages : cohésion d'équipe, travail sur la motricité, la technique et surtout le plaisir de jouer. Ces stages, ouverts à tous, ont réuni des jeunes des catégories M9 jusqu'aux M20.

Chaque année, ils sont l'occasion pour les jeunes de progresser, de compléter leurs compétences et de se faire plaisir en équipe sur le temps des vacances scolaires.

La session des vacances de Pâques a dû, quant à elle, être annulée en raison de la crise sanitaire.

En mars 2020, avant que ne sonne l'heure du confinement national, le club a eu le plaisir de renouveler sa visite au Gymnase Grenon (37) afin de supporter l'équipe du Tours Volley Ball pour son match contre Poitiers en championnat de Ligue A. Un moment toujours extraordinaire pour nos adhérents, petits et grands !

Notre équipe masculine, engagée en championnat de Coupe de France Vétérans, n'a pas pu poursuivre ses rencontres prévues en juin à Villefranche sur Saône. Nous aurons plaisir à suivre leur progression dans ce championnat reporté en 2021.

Chez les loisirs, la section fait carton plein.

L'équipe régionale masculine n'aura malheureusement pas la possibilité de monter cette année suite à l'annulation du tournoi de montée. Les équipes départementales féminines et masculines ont repris le chemin des entraînements et du championnat à la rentrée.



Dans ce contexte incertain, nous avons eu la chance de pouvoir reporter notre tournoi annuel sur herbe prévu initialement du 28 juin au 14 juillet 2020.

Une belle occasion sportive pour se retrouver dans le respect des règles sanitaires préconisées par la Fédération Française de Volley Ball.

22 équipes se sont inscrites pour ce tournoi en 3x3, avec des joueurs et joueuses de Sarthe mais aussi de la région Parisienne et d'Angers.

Un grand merci à la municipalité et aux services techniques pour leur confiance. Nous aurons le plaisir de renouveler cet événement important pour le club l'année prochaine.

La saison 2019-2020 s'est terminée précipitamment, mais nous retenons le positif et souhaitons poursuivre sur notre lancée avec des sections qui gagnent en joueurs et joueuses et en niveau de jeu.

Nous souhaitons développer encore nos catégories jeunes et proposons depuis la rentrée de septembre la section "BabyBall" qui accueille des enfants dès 5 ans. Cette activité qui avait fermé dernièrement, remet en avant la jeunesse avec un apprentissage doux du volleyball basé sur la motricité, la coordination et des activités ludiques. Rendez-vous le samedi matin de 9h00 à 9h45.

Nous en profitons pour remercier nos adhérents et nos bénévoles pour leur engagement et leur positivité tout au long de cette saison si particulière.



Retrouvez-nous sur les sites : www.ascavolley.com ou www.facebook.com/ascavolley/

Pour nous contacter : Courriel : ascavolley@gmail.fr - ☎ : 06 68 01 13 46

ASCA Section Musculation

Trois bonnes raisons de reprendre le sport à l'ASCA musculation-remise en forme :

1. L'activité physique permet de booster le système immunitaire. Et ça tombe bien, car ce n'est pas le moment de tomber malade.
2. Quand le corps s'active, il génère de l'endorphine, un antidépresseur naturel. Bref, le sport est bon pour le moral. Tant mieux. Par les temps qui courent, on a tous besoin d'un mental d'acier !
3. Six français sur dix ont pris du poids pendant le confinement. Il ne faut pas culpabiliser pour autant. Forcément nos journées étaient plus calmes, et la nourriture notre grand réconfort. Alors, pour garder ou pour retrouver la ligne, il va falloir transpirer un peu !

La salle a réouvert ses portes le 14 septembre avec un protocole reprenant les recommandations sanitaires : distanciation (capacité de la salle limitée à 15 personnes), réorganisation des circuits training, désinfection à l'aide de produit hydroalcoolique des mains et des appareils après chaque utilisation, port du masque obligatoire entre chaque appareil (on l'ôte en activité). Les vestiaires et douches sont accessibles selon le protocole Covid de l'Asca en vigueur (1 sur 2).

Quelques nouveautés cette année. La section vous propose de suivre des cours de Pilâtes le vendredi de 18h00 à 19h00 et a ouvert une nouvelle tranche horaire le jeudi de 12h00 à 14h00. La salle est ouverte le lundi (circuit training) de 19h00 à 20h00 et/ou de 20h00 à 21h00, le mardi de 18h00 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. L'accès à la salle se fait toujours en présence du coach.

Notre coach est à la disposition des adhérents pour établir un programme personnalisé en fonction des objectifs de chacun les mardi, jeudi et samedi. Quelques soient votre âge, vos envies et vos besoins n'hésitez pas à franchir la porte de la salle.

Une séance d'essai vous est proposée, un certificat médical est obligatoire pour toute nouvelle inscription et il est à renouveler si le précédent a plus de 3 ans. Règlement en 3 fois (chèque encaissé en début de trimestre ou non si fermeture en raison de la crise sanitaire).



ASCA - Lavardin Section Tennis de Table

Après une longue interruption, c'est la reprise pour le club de tennis de table de l'ASCA-Lavardin. Quoi de mieux pour une reprise que la victoire de l'équipe 1 engagée en régionale !

Les compétitions individuelles ne sont pas en reste, le Top Sarthe qui réunit les meilleurs joueurs de chaque catégorie a eu lieu début septembre. Le club est fier d'avoir vu 8 de ses joueurs le représenter dans cette compétition importante.

Pour cette reprise le club compte bien obtenir de bons résultats d'abord en championnat par équipe avec 9 équipes engagées. De plus, de nombreux joueurs sont impatients d'en découdre en compétition individuelle au niveau départemental et régional.

Cette volonté s'inscrit depuis la reprise des entraînements et pendant les stages qui ont eu lieu mi-août. Le dernier s'est déroulé du 19 au 24 octobre et d'autres stages seront proposés tout au long de l'année.

Pour ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure ASCA-Lavardin Tennis de Table, il n'est pas trop tard pour s'inscrire, vous pouvez nous contacter au 06 67 05 90 54 ou sur notre adresse mail : educateur.ascalavardin@gmail.com.



Mercredi 11 novembre
à 11h00

Cérémonie de l'Armistice
Place des Anciens Combattants

Samedi 14 novembre
à 20h30

Théâtre "Cowboy ou indien ?"
Par le Groupe Déjà
Salle des Fêtes de Saint Christophe

Mercredi 25 novembre
de 15h00 à 16h30

Permanence de l'association SOLIHA
Maison Pour Tous

Vendredi 27 novembre
à 20h30

Concert "Yoann Launay"
1^{ère} partie assurée par l'atelier Rock de l'Hémiole
Salle des Fêtes de Saint Christophe



Samedi 5 décembre
à 10h30

Matinée "Un arbre, une naissance"
organisée par le CMJ
Quartier de l'Aubinière

Dimanche 6 décembre
de 10h00 à 18h00

Marché de Noël
organisé par l'Accueil Éducatif
Salle Polyvalente du Groupe Scolaire

Dimanche 6 décembre
à 16h00

Concert Orchestre Symphonique du Mans au profit du Téléthon
Vente de gâteaux par la CMJ au profit du Téléthon
Salle des Fêtes de Saint Christophe



**Du 18 décembre
au 2 janvier**

Manège enfantin
Parking du Groupe Scolaire

Samedi 16 janvier
à 20h30

Théâtre "La croisière, ça use !"
Par le Théâtre du Haut Maine
Salle des Fêtes de Saint Christophe

Dimanche 31 janvier
à 17h00

Spectacle "Vite, vite, vite"
Par la Compagnie Tétrofort
Salle des Fêtes de Saint Christophe

**Samedi 30 et
Dimanche 31 janvier**

Ludi-Gork
Événement autour des jeux de figurines
et des jeux de société
Salle Polyvalente du Groupe Scolaire

Vendredi 5 février
à 20h30

Spectacle "Et si c'était vrai ... ?"
Par Les Apollons
Salle des Fêtes de Saint Christophe

Dimanche 28 février
à 14h30

Après-midi dansant
Organisé et animé par l'Amicale Accordéoniste
Salle des Fêtes de Saint Christophe



Services à la santé

✓ Médecins Généralistes

- Docteur Isabelle Aubry-Olivier

56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- Docteurs Corinne Adet-Jubault, Pascal Bellion,

Gwendoline Ménager et Nathalie Morinai

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 62 16

✓ Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile

Mesdames Bernadette Percher, Magali Poirier

et Marie-Hélène Maignan

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 17 18

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30

✓ Kinésithérapeutes

Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard

et Anne-Charline Ribot-Le Peltier

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 60 46

✓ Psychologue-Psychothérapeute

Mesdames Edith Genaux et Aude Lugé

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 06 12 13 94 05 - Site : www.psyalachapelle.fr

✓ Pédicure - Podologue

Madame Manuela Tortevois

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 06 64 03 38 94

✓ Pharmacies

- Pharmacie Denet

35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59

☎ garde : 02 43 28 32 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h30 - 20h00

Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h00 - 18h45

- Pharmacies de garde

Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

Déchetteries (les plus proches)

✓ Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière

Rue des Grandes Courbes

Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

✓ Le Mans - Centre de tri du Ribay

Route de Beaugé

Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h00

Jeudi et vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ Centre de tri de Sargé-lès-Le Mans

ZAC de la Pointe - 10, rue des Noisetiers

Lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ Centre de tri de Saint Saturnin

Les Morinières

Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 18h00

Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Permanences sociales

✓ Assistante sociale

Madame Berron n'assure plus de permanence et reçoit uniquement sur rendez-vous.

Contactez son secrétariat - ☎ : 02 43 14 33 60

✓ Conciliateur de justice

Monsieur Tréhoux vous reçoit sur rendez-vous le 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30 à la Maison Pour Tous.

Prendre rendez-vous au ☎ : 06 16 17 48 89 ou par courriel à

✉ : joel.trehoux@conciliateurdejustice.fr

Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

SOS MAINS

Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans

☎ : 02 43 775 775

Centre Anti-Poisons Interrégional

CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9

☎ : 02 41 48 21 21

Renseignements utiles

✓ Marché

Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du Groupe Scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

✓ Point Poste

Bar Tabac Le Capella - 35, rue de l'Europe

☎ : 02 43 47 62 29

✓ Gendarmerie

48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

✓ Culte

Père Dominique Auzenet

Presbytère - 1, rue de la République

☎ : 02 43 47 69 32

Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle Saint Aubin, de La Milesse et de Saint Saturnin.

Pour connaître les lieux et heures des offices religieux, vous pouvez consulter le panneau d'affichage à l'église.

✓ Service de taxi (jour et nuit)

Madame Céline Parage - ☎ : 06 82 58 78 96

✓ Contacts presse locale

- LE MAINE LIBRE

Monsieur Sébastien Jodeau

1, rue des Trèfles - 72 650 Aigné

☎ : 06 03 81 79 68 - ✉ : seb.jodeau@hotmail.com

Madame Catherine Chaillou

38, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle Saint Aubin

☎ : 06 83 38 48 98 - ✉ : catherinechaillou@orange.fr

- OUEST FRANCE

Monsieur Michel Meyer

Les Etrichets - 72 650 Saint Saturnin

☎ : 06 95 22 95 49

Mairie de La Chapelle Saint Aubin
17, rue de l'Europe

☎ 02 43 47 62 70 - Fax 02 43 47 67 83
accueil@lachapellesaintaubin.fr

